

L. Vauterin

De umlaut in het Nederlands, een vijf-à-zesde-eeuwse aangelegenheid

Summary

Le mot germanique **bǎkj*, qui n'est autre que notre néerlandais *beek*, a été emprunté un français, outre en sa forme originelle (avec *ǎ*), en une forme "umlautée", donnant un français du temps d'avant la diphtongaison de l'*e* latin libre **bece*, c.à.d. une forme prête à évoluer vers une forme moderne avec [i:] (et [z]), tout comme l'a fait en français le latin *decem* (= français *dix*).

Voilà ce qu'on fera bien d'admettre, si l'on veut voir clair une fois pour toutes dans la matière toujours problématique et pourtant déjà bien étudiée d'une forme *-bize* / *-bise* à côté de *-baix* dans la toponymie wallonne. Mais voilà aussi que nous avons maintenant une preuve de premier ordre de la très grande ancienneté du phénomène umlaut en néerlandais, toute forme "umlautée" du germanique **bǎkj* ne pouvant venir que de cette langue: celui-ci a dû se produire au moins aussi tôt que, en français, la diphtongaison de l'*e* latin libre. Et on se rappellera que "cette diphtongaison de l'*e* libre est ancienne et se retrouve dans la plupart des langues romanes. Au Nord de la Gaule, elle a dû se généraliser vers le VI^e siècle" (Bourciez).